

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 17 avril 2020

Sommaire

Ouverture de la séance

Jean-Paul Faugère

Président du conseil d'administration de CNP Assurances

Présentation du président du conseil d'administration

Jean-Paul Faugère

Président du conseil d'administration

Présentation de la présidente du comité d'audit et des risques

Stéphane Pallez

Présentation de la présidente du comité des rémunérations et nominations

Rose-Marie Van Lerberghe

Présentation des rapports des Commissaires aux comptes

Bénédicte Vignon (PricewaterhouseCoopers Audit) et Olivier Leclerc (Mazars)

Résultats 2019 et perspectives

Antoine Lissowski

Directeur général

Réponses aux questions écrites

Vote des résolutions

Mise en ligne des présentations sur le site internet de CNP Assurances.

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de CNP Assurances s'est tenue le 17 avril à 14h30, sous la présidence de Jean-Paul Faugère, président du conseil d'administration de CNP Assurances, et en présence du Directeur général, du Directeur général adjoint et de la Secrétaire du conseil d'administration.

Ouverture de l'Assemblée générale

Jean-Paul Faugère

Président du conseil d'administration de CNP Assurances

Jean-Paul Faugère, Président du conseil d'administration de CNP Assurances a ouvert la séance de l'Assemblée générale des actionnaires en rappelant que le conseil d'administration de CNP Assurances du 30 mars 2020 a décidé qu'en raison des conditions sanitaires en France, et notamment des mesures gouvernementales prises pour endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus Covid-19, l'Assemblée générale se tiendrait exceptionnellement à huis clos, sans la présence de ses actionnaires, commissaires aux comptes ou toute autre membre autorisé à participer à cette Assemblée, en application de l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Le Président a procédé à la constitution du Bureau de l'Assemblée et a constaté que le quorum légal était atteint, étant précisé que :

- 710 actionnaires ont donné pouvoirs au président
- 988 actionnaires ont voté par correspondance
- représentant 632 527 590 actions ayant droit de vote, soit 92,12 % du capital

Présentation du président du conseil d'administration

Jean-Paul Faugère

Président du conseil d'administration

Le Président du conseil d'administration dans son rapport à l'Assemblée générale a d'abord rappelé les conditions dans lesquelles s'est faite l'évolution de l'actionnariat de CNP Assurances. Il a présenté la manière dont le conseil d'administration a pu apprécier, au regard de l'intérêt social de CNP Assurances, les implications pour l'entreprise de la redistribution des titres détenus par le pôle public au bénéfice de La Banque Postale et ce qui l'a amené à conclure positivement.

Lors de cette Assemblée, le président du conseil d'administration a présenté le contexte économique et financier de l'année écoulée, et souligné que la solidité de CNP Assurances n'était pas remise en cause par l'environnement actuel compte tenu de la politique d'investissements très prudente en continuité avec la stratégie de long-terme de l'entreprise et d'une gestion des risques assurantiels maîtrisée.

Le Président a en second lieu tenu à souligner la grande qualité des résultats de CNP Assurances en 2019 et a rendu hommage au travail des collaborateurs en relation avec ses partenaires.

Au regard du niveau des taux d'intérêt particulièrement bas, le président a évoqué la nécessité de faire évoluer l'offre produits en épargne dans le strict respect du devoir de conseil, en relation avec les besoins des clients et leur horizon de placement.

Il a annoncé qu'une prochaine Assemblée générale serait saisie pour inscrire une « raison d'être » dans les statuts conformément à la possibilité ouverte par la loi Pacte récemment publiée.

Il a rendu compte de l'activité des filiales et notamment de la filiale brésilienne. Celle-ci prépare, avec les partenaires brésiliens, la mise en œuvre d'un accord commercial à compter de 2021 pour 25 ans sur 3 lignes de produits représentant environ les 2/3 du périmètre actuel. Cela devrait constituer un relais de croissance.

Il a mentionné les deux décisions prises par le conseil les 30 mars et 7 avril, dans le contexte très particulier de l'environnement sanitaire, visant à affecter le résultat de 2019 en totalité en report à nouveau, en lieu et place du versement d'un dividende et à retirer la « guidance » sur le résultat au regard des incertitudes sur l'économie. Le président n'a cependant pas exclu la possibilité qu'une distribution de dividendes soit proposée aux actionnaires par le conseil d'administration une fois la situation réévaluée.

Il a enfin exprimé sa confiance dans l'avenir de CNP Assurances en raison de la qualité de ses équipes, de sa solidité financière, de la force de son modèle multipartenarial et des valeurs qui l'animent.

Présentation de la présidente du comité d'audit et des risques

Stéphane Pallez

L'Assemblée se tenant à huis-clos, Stéphane Pallez a transmis une présentation de son discours.

Dans son discours, Stéphane Pallez a tout d'abord souligné le rôle du comité dans les avis qu'il apporte au conseil d'administration pour que ce dernier puisse jouer pleinement son rôle.

La présidente du comité d'audit et des risques a rappelé les modalités de fonctionnement du comité d'audit et des risques : recours à des experts externes en 2019 ; participation des responsables opérationnels de l'entreprise impliqués dans la gestion financière et des risques, échanges avec les titulaires des fonctions clés et audition des Commissaires aux comptes.

Stéphane Pallez s'est ensuite attachée à relater les travaux du comité : conformément à ses attributions, il a travaillé sur les comptes et sur l'information financière, ainsi que sur les aspects actuariels et prudentiels dans le cadre de la réglementation Solvabilité 2, ainsi que sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Pour l'année 2019, les impacts potentiels ou avérés de l'environnement économique, juridique ou législatif sur l'activité de CNP Assurances ont été évalués, comme par exemple : les nouvelles opportunités rendues possibles par les dispositions de la Loi Pacte, la prise en compte par CNP Assurances de l'environnement prolongé de taux très bas voire négatifs dans son pilotage de l'activité d'assurance en euros ou les modalités de prise en compte de la Provision de Participation aux bénéficiaires, dans les calculs du taux de solvabilité des compagnies d'assurances, permises par l'arrêté de décembre 2019.

Le comité s'est également penché sur les actions menées par l'entreprise pour améliorer sa rentabilité.

Le comité d'audit et des risques a analysé plusieurs sujets opérationnels liés à la gestion des risques, dont notamment : évolution de la politique de sous-traitance et la maîtrise des risques associés ; expositions aux risques de marché, et pour la première fois en 2019 les enjeux du risque climatique.

Plusieurs sujets relevant de la conformité ont également été examinés dont le plan d'actions de l'entreprise visant à renforcer son dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Puis, Stéphane Pallez a détaillé les revues du comité sur les résultats de l'ORSA, sur le contenu des rapports sur la solvabilité et la situation financière de CNP Assurances avant d'en recommander l'approbation au conseil d'administration.

La présidente a conclu en soulignant la qualité et la solidité de la performance économique de CNP Assurances en 2019, avec une croissance du résultat net de 3,3% et un taux de couverture du SCR se situant à 227 % fin 2019 et en précisant que le comité a pu, au titre de l'année 2020, commencer à évaluer les conséquences directes et indirectes de la crise sanitaire sur le Groupe.

Présentation de la présidente du comité des rémunérations et nominations

Rose-Marie Van Lerberghe

L'Assemblée se tenant à huis-clos, Rose-Marie Van Lerberghe a transmis une présentation de son discours.

Dans son discours, la présidente du comité des rémunérations et nominations a retracé les sujets examinés par le comité au début de l'année 2020 : propositions de nominations des administrateurs dont la ratification est proposée à cette Assemblée générale ; rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, qui concernent pour CNP Assurances le Président Jean-Paul Faugère, et le Directeur général Antoine Lissowski.

Rose-Marie Van Lerberghe, après avoir précisé que le comité était également informé des principes qui gouvernent la politique de rémunération des salariés et de certaines catégories d'entre eux, a indiqué que le comité des rémunérations et des nominations a émis un avis favorable aux propositions formulées par le Directeur général sur le niveau de rémunérations et de l'atteinte des objectifs des titulaires des fonctions clés ainsi que du second dirigeant effectif.

Le comité a également effectué une revue des compétences et d'honorabilité des administrateurs, et la Présidente a rappelé le rôle du comité quant à la vérification de l'indépendance des administrateurs qualifiés d'indépendants.

Enfin, Rose-Marie Van Lerberghe a conclu sur l'issue du processus d'évaluation externe du fonctionnement du conseil d'administration : la confirmation d'une appréciation très positive sur la gouvernance de CNP Assurances a été confirmée et quelques domaines d'amélioration ont été identifiés.

Présentation des rapports des Commissaires aux comptes

Bénédicte Vignon (PricewaterhouseCoopers Audit) et Olivier Leclerc (Mazars)

L'Assemblée se tenant à huis-clos, les Commissaires aux comptes ont transmis une présentation de leurs rapports :

- le rapport sur les comptes annuels,
- le rapport sur les comptes consolidés,
- le rapport sur les conventions réglementées
- le rapport sur l'émission d'obligations (25ème résolution)
- le rapport sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26ème résolution)

Ces rapports sont repris dans leur intégralité dans le document d'enregistrement universel et ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Les comptes annuels et les comptes consolidés ont été certifiés sans réserve. Une observation a été formulée au titre des vérifications spécifiques, dans le rapport sur les comptes annuels, relative à l'information concernant les délais de paiement. Il est précisé dans le rapport sur les comptes consolidés que les commissaires aux comptes ne vérifient pas l'information sur la solvabilité.

S'agissant des conventions réglementées, les commissaires aux comptes ont rappelé, dans leur présentation, qu'il appartenait aux actionnaires d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation et que leur intervention consistait à vérifier la concordance des informations qui leur ont été données avec les documents de base dont elles sont issues. Ils ont ensuite rappelé les deux conventions nouvelles soumises à l'approbation de l'Assemblée générale et les conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Les Commissaires aux comptes ont présenté leur Rapport sur l'émission d'obligations (25ème résolution) et sur l'émission réservée aux adhérents d'un PEE (26ème résolution). Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, les Commissaires aux comptes ont indiqué ne pas avoir d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, les Commissaires aux comptes ont précisé ne pas avoir pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.

Résultats 2019 et perspectives

Antoine Lissowski

Directeur général

En préambule, le Directeur général a déclaré :

« Dans les circonstances actuelles, je souhaite renouveler mes remerciements à l'ensemble des équipes du groupe CNP Assurances qui continuent de réaliser, en télétravail, avec professionnalisme et engagement, leurs missions au service de notre clientèle, qui reste la première de nos priorités. J'assure les actionnaires de tous nos efforts pour préserver la valeur de l'entreprise dans ces conditions difficiles. »

Le Directeur général, a présenté les faits importants pour le Groupe en 2019 ainsi que les résultats sur cette période. Il a rappelé pour 2020 que les nombreuses incertitudes liées à l'ampleur et à la durée de la crise générée par l'épidémie de Covid-19 ainsi que leurs impacts négatifs potentiels sur CNP Assurances avaient conduit à retirer le 7 avril dernier l'objectif de croissance du résultat net part du Groupe pour 2020 communiqué le 20 février 2020 :

- la réaffirmation du modèle multipartenarial et international
- l'adaptation au contexte de taux bas en Europe
- la solidité financière reconnue dans la solvabilité
- le renouvellement de l'offre épargne/retraite pour les clients
- l'optimisation du modèle économique
- l'engagement renforcé d'investisseur responsable.

Les chiffres de l'activité ont été passés en revue avec les éléments-clé suivants :

- Chiffre d'affaires de 33,5 Md€ en hausse de 3,5 % (+ 4,0 % à périmètre et change constants)
 - o Part d'unités de compte (UC) à 42,3 % dans le chiffre d'affaires épargne/retraite Groupe
 - o Croissance de 5,6 % du chiffre d'affaires Groupe en emprunteur portée par l'ensemble des zones et par les principaux partenaires
 - o Collecte nette positive de 3,3 Md€ pour les contrats en UC, et négative de 3,0 Md€ pour les contrats en euro en France
- Résultat brut d'exploitation de 3 041 M€ en hausse de 4,0 % (+ 5,0 % à périmètre et change constants)
- Résultat net part du Groupe de 1 412 M€ en hausse de 3,3 % (+ 4,0 % à périmètre et change constants)
- Taux de marge sur affaires nouvelles de 17,1 %
- Taux de couverture du SCR Groupe de 227 %

Le Directeur général a également mis l'accent sur la contribution de CNP Assurances à l'économie réelle et à l'atteinte des précédents engagements de CNP Assurances en matière de transition écologique et énergétique : les nouveaux objectifs ont été présentés.

Antoine Lissowski a enfin mis en perspective la baisse du cours de CNP Assurances par rapport au CAC 40 et au secteur de l'assurance européenne, a présenté une analyse des impacts de la crise du Covid 19 sur le Groupe et a rappelé la nouvelle structure actionnariale de CNP Assurances suite aux opérations sur son capital de mars 2020, avant de conclure sur les perspectives stratégiques du Groupe.

Questions écrites

Les réponses aux questions écrites sont disponibles sur le site internet de CNP Assurances à la rubrique Assemblée Générale 2020.

Vote des résolutions

Toutes les résolutions proposées au vote des actionnaires ont été adoptées, et en particulier celles qui s'inscrivent dans le prolongement des échanges et transferts de titres réalisés entre l'Etat français, la Caisse des Dépôts, La Poste et La Banque Postale (ratification de la nomination par cooptation de six administrateurs, consécutive à la démission de l'Etat et des six administrateurs représentant la Caisse des Dépôts).

Le texte intégral des résolutions proposées et le résultat détaillé des votes sont publiés sur le site Internet de CNP Assurances.

Mise en ligne des présentations sur le site internet de CNP Assurances

Les présentations relatives à l'Assemblée générale des actionnaires de CNP Assurances du 17 avril 2020 et les documents relatifs à l'Assemblée sont disponibles sur le site internet de CNP Assurances à l'adresse suivante :

<https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/investisseurs/actionnaires-individuels/assemblee-generale-2020/assemblee-generale-du-17-avril-2020>